

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bouguenais, le 29 octobre 2020

Qualité de l'air intérieur : résultats des mesures réglementaires dans les Etablissements recevant du public (ERP) à Bouguenais

Nous passons plus de 80 % de notre temps dans des lieux clos, et l'air que nous y respirons doit donc être régulièrement contrôlé. La loi portant engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire la **surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public et un décret n°2018-434 du 4 juin 2018 précise les obligations en matière de dépistage du radon**. Pour répondre à cet enjeu de santé publique, une campagne de mesures s'est opérée au printemps sur la commune. **La Ville souhaite partager les résultats effectués lors du confinement, période pendant laquelle les bâtiments étaient peu aérés.**

Le radon, gaz radioactif, d'origine naturelle, inodore et incolore constitue une source de pollution qui ne présente aucun risque pour la santé s'il est dilué dans l'air ambiant. Trois zones sur le territoire national ont été définies en fonction des flux d'exhalation du radon des sols. **La Métropole nantaise est située en zone 3.**

La réglementation distingue trois niveaux d'exposition :

- En dessous de 300Bq.m³ : aucune action particulière et contrôle à renouveler dans 10 ans.
- Entre 300 et 1000Bq.m³ : mise en œuvre d'actions correctives simples et contrôle dans un délai de 36 mois.
- Supérieure à 1 000Bq.m³ : une expertise du bâtiment est nécessaire.

Les résultats délivrés en septembre sont satisfaisants et font l'objet d'un affichage à l'entrée de chaque bâtiment. **Le niveau de référence de 300Bq.m³ est légèrement dépassé pour trois équipements** : l'accueil du Piano'cktail (328 Bq.m³), l'école maternelle Chateaubriand et deux classes côté élémentaire Chateaubriand (408 Bq.m³).

Pour réduire l'activité volumique du gaz, des actions correctives ont été réalisées par la Ville.

- Nettoyage des entrées d'air au Piano'cktail,
- Création d'ouverture pour ventiler le vide sanitaire/terreplein, calfeutrement des passages de tuyauterie entre les sous-sols et la dalle de plancher à l'école Chateaubriand.

Au cours de l'hiver, de nouvelles mesures permettront de **contrôler l'efficacité de ces actions simples sur la qualité de l'air.**

Contacts Presse

Service Logistique-Maintenance – 02 40 32 17 28

Service Communication – 02 40 32 29 45 – communication@ville-bouguenais.fr